

Euskal moneta ne désarme pas

MONNAIE Dante Edme-Sanjurjo, le directeur de l'association, ne s'avoue pas vaincu malgré la décision de justice défavorable à l'eusko

Vendredi, la cour administrative d'appel de Bordeaux a suspendu la possibilité pour la Ville de Bayonne de réaliser des paiements en monnaie locale.

« **Sud Ouest** » Quelle est votre réaction face à cette décision ?

Dante Edme-Sanjurjo Les représentants du préfet, malgré un dossier juridiquement très faible, ont réussi à instiller un doute dans l'esprit du juge. Il a donc suspendu la convention en référé. Nous attendons maintenant la date de l'audience sur le fond devant le Tribunal administratif de Pau. Et nous irons confiants, car toute personne qui étudie sérieusement ce que nous proposons comprend que nous respectons parfaitement le cadre légal actuel.

Comment expliquez-vous l'eusko-scepticisme de l'État ?

Nous sommes face à un État jacobin, qui se méfie des territoires et souhaite tout contrôler. Il a du mal à admettre que des initiatives touchant le domaine des finances publiques soient portées par des collectivités locales, même si elles respectent le cadre légal. Il préfère casser cette initiative menée par la Ville de Bayonne et l'eusko, plutôt que de laisser prospérer cette innovation forte et bienvenue au service du développement territorial, de l'emploi local et de la transition écologique.

Concrètement, quels sont les avantages du paiement en monnaie locale pour une collectivité ?

Quand les mairies et les agglomérations pourront payer une partie des



Dante Edme-Sanjurjo appelle à une mobilisation en faveur de l'eusko. PHOTO ARCHIVES JEAN-DANIEL CHOPIN

subventions et des marchés publics en monnaie locale, elles auront la garantie que l'argent public sera très majoritairement réutilisé sur le territoire, et développera ainsi l'économie et l'emploi, tout en favorisant les circuits courts.

Jean-René Etchegaray étudie la possibilité de se pourvoir en cassation devant le Conseil d'État. Le souhaitez-vous ?

C'est un combat important pour le Pays basque, pour son développement économique et sa transition écologique. Nous souhaitons nous battre jusqu'à obtenir la possibilité que nos collectivités puissent réaliser des paiements en eusko. S'il faut aller en cassation pour cela, je pense qu'il ne faut pas hésiter. Nous allons réfléchir avec Jean-René Etchegaray

et ses conseils à la meilleure stratégie à adopter sur le plan juridique. En attendant, il faut construire un rapport de force politique dans cette bataille.

De quelle manière ?

Nous appelons tous les maires du Pays basque à proposer à leur conseil municipal d'adhérer à l'eusko, comme l'ont déjà fait neuf communes. Nous invitons également qui le souhaite à voter avant le 11 mai pour l'eusko dans le cadre de l'appel à projets « Mon projet pour la Planète », en passant par notre site www.euskalmoneta.org. Plus nous serons nombreux à nous mobiliser, plus il sera difficile pour l'État de nous bloquer.

**Recueilli par
Bénédicte Saint-André**